

## Avis de notification et d'accès aux actionnaires

**Assemblée annuelle des actionnaires de Compagnie Pétrolière Impériale Limitée prévue le jeudi 8 mai 2025 à 10 heures (temps de montagne) en mode virtuel seulement, en ligne à [www.virtualshareholdermeeting.com/IMO2025](http://www.virtualshareholdermeeting.com/IMO2025)**

Vous recevez cet avis parce que la Compagnie Pétrolière Impériale Limitée (L'Impériale) utilise le mécanisme de notification et d'accès pour transmettre les documents relatifs à l'assemblée à ses actionnaires. En ce qui concerne l'utilisation de la notification et de l'accès, le 11 décembre 2024, Corporations Canada a dispensé L'Impériale d'envoyer la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et des états financiers annuels à chaque actionnaire dont la procuration est sollicitée. Le mécanisme de notification et d'accès adopté par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, ainsi que la présente exemption, permettent la publication des documents relatifs à l'assemblée en ligne, notamment la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, les états financiers et le rapport de gestion.

Les actionnaires recevront un formulaire de procuration ou un formulaire d'instructions de vote leur permettant de voter à l'assemblée annuelle de L'Impériale, en plus du présent avis leur indiquant comment accéder aux documents relatifs à l'assemblée en version électronique. Les documents relatifs à la réunion ne seront pas envoyés par courrier aux actionnaires, sauf si un actionnaire suit les instructions figurant au verso sous la rubrique « Comment obtenir les documents relatifs à l'assemblée en version imprimée ». Le recours à cet autre mode de transmission permet de diminuer l'utilisation de documents imprimés et a donné lieu à une réduction considérable des coûts d'impression et d'envoi par la poste associés à l'assemblée des actionnaires de la compagnie.

**CES SITES WEB CONTIENNENT LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE :** les documents peuvent être consultés en ligne aux adresses suivantes :

- (i) [www.materials.proxyvote.com/453038](http://www.materials.proxyvote.com/453038);
- (ii) [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca), sous Compagnie Pétrolière Impériale Limitée; ou
- (iii) sur le site Web de la compagnie, à l'adresse : <http://www.imperialoil.ca/fr-ca/company/investors/shareholder-services/annual-meetings>.

**LE FORMULAIRE DE PROCURATION OU LE FORMULAIRE D'INSTRUCTIONS DE VOTE JOINT AU PRÉSENT AVIS EST ACCOMPAGNÉ D'UNE DEMANDE POUR L'ENVOI DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS ET INTERMÉDIAIRES DE LA COMPAGNIE.**

### **LES ACTIONNAIRES SERONT APPELÉS À SE PENCHER ET À VOTER SUR LES QUESTIONS SUIVANTES :**

**NOMINATION DU VÉRIFICATEUR :** Sur recommandation du comité de vérification, les actionnaires se verront demander de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers à titre de vérificateur pour le prochain exercice. Des renseignements concernant la nomination du vérificateur figurent à la rubrique « Renouvellement du mandat du vérificateur » (page 13) de la Circulaire de sollicitation de procurations par la direction.

**ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS :** Les actionnaires seront appelés à élire les administrateurs. Des renseignements concernant les candidats aux postes d'administrateurs figurent à la rubrique « Candidats aux postes d'administrateurs » (page 16) de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction.

**CONFIRMATION DES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF NO 1 :** Les actionnaires seront appelés à voter sur une résolution visant à confirmer les modifications apportées au Règlement administratif no 1 par le conseil d'administration le 17 septembre 2024. Des renseignements concernant les modifications au Règlement administratif se trouvent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction sous la rubrique « Confirmation de la modification au Règlement administratif no 1 » aux (pages 14 et 15) et à l'annexe B (page 110).

**SUJETS DIVERS :** Les actionnaires pourraient avoir à régler toute autre question dont l'assemblée pourrait être légitimement saisie à l'assemblée ou à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement de celle-ci.

**POUR DES INFORMATIONS DÉTAILLÉES CONCERNANT CHACUN DES POINTS CI-DESSUS, VEUILLEZ VOUS RÉFÉRER AU NUMÉRO DE PAGE APPROPRIÉ DE LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS PAR LA DIRECTION.**

**LES ACTIONNAIRES DOIVENT PRENDRE CONNAISSANCE DE LA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS PAR LA DIRECTION AVANT DE VOTER**

**LES ACTIONNAIRES ANGLOPHONES QUI ONT DES QUESTIONS SUR LE MÉCANISME DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS PEUVENT TÉLÉPHONER SANS FRAIS AU 1 844 916-0609 (AMÉRIQUE DU NORD) OU AU 1 303 562-9305 (HORS AMÉRIQUE DU NORD). LES ACTIONNAIRES FRANCOPHONES QUI ONT DES QUESTIONS SUR LE MÉCANISME DE NOTIFICATION ET D'ACCÈS PEUVENT TÉLÉPHONER SANS FRAIS AU 1 844 973-0593 (AMÉRIQUE DU NORD) OU AU 1 303 562-9306 (HORS AMÉRIQUE DU NORD).**

**COMMENT OBTENIR LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE EN VERSION IMPRIMÉE**

Les actionnaires peuvent demander que les documents relatifs à l'assemblée soient envoyés en version imprimée à leur adresse postale sans frais. Vous pouvez faire cette demande en ligne à l'adresse **www.proxyvote.com** ou en appelant sans frais le 1 877 907-7643 (Amérique du Nord) ou le 1 303 562-9305 (anglais hors Amérique du Nord) ou au 1 303 562-9306 (français hors Amérique du Nord), et en entrant le numéro de contrôle à 16 chiffres indiqué sur votre formulaire d'instructions de vote ou votre formulaire de procuration ci-joint. Si vous n'avez pas de numéro de contrôle à 16 chiffres, veuillez appeler sans frais au 1 844 916-0609 (anglais en Amérique du Nord) ou au 1 303 562-9305 (anglais hors Amérique du Nord) ou sans frais au 1 844 973-0593 (français en Amérique du Nord) ou au 1 303 562-9306 (français hors Amérique du Nord).

Les documents relatifs à l'assemblée seront envoyés dans les trois jours ouvrables suivant la demande, de façon à permettre le vote par procuration. Les demandes visant l'envoi des documents en version imprimée doivent nous parvenir au moins dix jours ouvrables avant la date de dépôt des procurations (le 6 mai 2025) afin que l'actionnaire les reçoive avant la date de dépôt des procurations et de l'assemblée des actionnaires. **VEUILLEZ NOTER QUE VOUS NE RECEVREZ PAS UN AUTRE FORMULAIRE DE PROCURATION OU**

INSTRUCTIONS DE VOTE; VEUILLEZ CONSERVER VOTRE FORMULAIRE ACTUEL POUR EXERCER LES DROITS DE VOTE ATTACHÉS À VOS ACTIONS.

Si la demande est reçue à la date de la réunion ou après celle-ci, et dans l'année suivant le dépôt de la circulaire de sollicitation de procurations par la direction, les documents relatifs à la réunion seront envoyés dans un délai de 10 jours civils. À la suite de l'assemblée, les documents continueront d'être disponibles sur les sites Web indiqués au verso pendant un an.

L'Impériale ne fournira des copies papier des documents relatifs à l'assemblée qu'aux actionnaires qui ont fait une demande conformément aux instructions ci-dessus, ou qui ont reçu des instructions permanentes pour recevoir des copies papier par courrier.

**EXERCICE DU DROIT DE VOTE :**

Cet avis est accompagné soit d'un formulaire de procuration dans le cas des actionnaires inscrits, soit d'un formulaire d'instructions de vote dans le cas des actionnaires non inscrits (propriétaires véritables). Les actionnaires sont priés d'envoyer leur procuration en utilisant une des méthodes indiquées ci-dessous, et ce, avant la date de dépôt des procurations (le 6 mai 2025).

Options de vote par procuration		Actionnaires inscrits et non inscrits par formulaires d'instructions de vote ou de procuration
	<b>Voter en ligne</b>	Allez au site Web <b>www.proxyvote.com</b> et suivez les instructions pour voter. Vous devrez mentionner le numéro de contrôle à 16 chiffres imprimé sur votre formulaire d'instructions de vote ou de procuration.
	<b>Voter avec un appareil mobile</b>	Balayez le code QR à l'aide de votre appareil mobile et suivez les instructions pour voter. Vous devrez mentionner le numéro de contrôle à 16 chiffres imprimé sur votre formulaire d'instructions de vote ou de procuration.
	<b>Voter par la poste</b>	Remplissez et retournez votre formulaire d'instructions de vote ou de procuration dans l'enveloppe-réponse d'affaires affranchie ou envoyez-le par la poste au Centre de traitement des données, C.P. 3700, Stn Industrial Park, Markham (Ontario) L3R 9Z9.
	<b>Voter par téléphone</b>	À l'aide d'un téléphone à clavier, composez le numéro sans frais 1 800 474-7501 (en français) ou 1 800 474-7493 (en anglais) et suivez les instructions. Vous devrez mentionner le numéro de contrôle à 16 chiffres imprimé sur votre formulaire d'instructions de vote ou de procuration. Pour les actionnaires américains, veuillez composer le 1-800-454-8683.
	<b>Voter à l'assemblée virtuelle</b>	Les actionnaires inscrits se connectent en utilisant le numéro de contrôle à 16 chiffres figurant sur leur formulaire de procuration. Les mandataires dûment désignés des actionnaires inscrits et non inscrits (propriétaires bénéficiaires d'actions) se connectent en utilisant le numéro d'identification unique à huit caractères que vous créez lorsque vous désignez votre mandataire. Pour de plus amples informations, veuillez consulter les instructions de vote fournies dans la circulaire de sollicitation de procurations par la direction.